

POSTE ACADÉMIQUE À TEMPS PLEIN (H/F/X)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

**DOMAINE : TRADUCTION DU FRANÇAIS VERS
L'ESPAGNOL**

ENTRÉE EN FONCTION : 01/09/2023

DESCRIPTION DE LA CHARGE

Une charge à temps plein (H/F/X), indivisible, dans le domaine de la Traduction du français vers l'espagnol rattachée au Département de Langues modernes : linguistique, littérature et traduction. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et de service à la communauté.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Code cours	Intitulé	Cycle	Filière	Vol. horaire	Cr.	Q.
TRAD0080-1	<i>Théorie et pratique de la traduction du français vers l'espagnol I</i>	Ma	Traduction	60 h Th	5	TA
TRAD0092-1	<i>Théorie et pratique de la traduction du français vers l'espagnol II</i>	Ma	Traduction.	30 h Th	5	Q1
TRAD0075-1	<i>Questions de civilisation hispanique</i>	Ma	Communication multilingue Traduction	30 h Th	5	Q1
LMOD0003-1	<i>Pratique de l'argumentation espagnole</i>	Ma	Communication multilingue	30 h Th	5	Q1
LROM0100-1	<i>Histoire de la langue espagnole</i>	Ma	Langues et lettres modernes	15 h Th	5	Q1
TRAD0209-1/ LROM0036-1	<i>Linguistique espagnole I</i>	Bac	Traduction et interprétation	30h Th	5	Q1
LING0225-1	<i>Linguistique espagnole II</i>	Bac	Traduction et interprétation	30h Th	5	Q2

Le total horaire de la charge d'enseignement s'élève à 225 h d'enseignement théorique.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- ▶ Recherches dans le domaine de la « Traduction du français vers l'espagnol ».
- ▶ Participation active à la vie scientifique du département de Langues modernes : linguistique, littérature et traduction (conférences, séminaires, journées d'étude, etc.).
- ▶ Affiliation à une U.R. (unité de recherche), dans la mesure du possible. Un cahier des charges plus précis sera élaboré en concertation avec le/la candidat-e retenu-e et la direction de l'U.R. choisie.

ACTIVITÉS DE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Participation active à la vie administrative du département de Langues Modernes : linguistique, littérature et traduction (responsabilités administratives dans les différentes instances de l'Institution, participation aux conseils, réunions, commissions, activités de promotion...)

QUALIFICATIONS REQUISES / PROFIL

- ▶ Être titulaire d'un doctorat ;
- ▶ Se prévaloir, soit d'un dossier de recherches dans le domaine de la traductologie, soit d'un dossier de recherches dans le domaine des études hispaniques et faire preuve d'une expérience de la traduction (français-espagnol).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après examen des dossiers, les candidat·e·s retenu·e·s à l'audition seront amené·e·s réaliser un exercice de traduction du français vers l'espagnol et à présenter une leçon en espagnol sur un sujet défini au préalable par la Commission d'attribution. Cette leçon sera suivie d'un entretien en français.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidat·e·s en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

CANDIDATURES

Les candidatures se font via un formulaire en ligne disponible sur la page : https://my.uliege.be/portail/go_xt.do?a=o%7C11004%7Ce%7C529238 en précisant le numéro de référence du poste pour le 01/02/2023, au plus tard (avant minuit heure belge), sous peine d'irrecevabilité de la candidature.

DOCUMENTS REQUIS

- ▶ Lettre de motivation.
- ▶ Curriculum vitae type à télécharger [ICI](#)
- ▶ Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours, ainsi qu'un projet de recherche de 2 pages environ, en ce compris l'insertion envisagée au sein de l'Université de Liège.
- ▶ Un dossier d'enseignement, de 2 pages environ, comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement.
- ▶ Un exemplaire de l'ensemble des publications au format électronique.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

La charge est attribuée soit pour une durée déterminée de quatre ans, soit d'emblée à titre définitif.

Dans le cas d'une nomination à durée déterminée, une évaluation sera réalisée à l'issue de la troisième année.

- ▶ Si l'évaluation est négative, la nomination de l'intéressé·e prend fin au terme des quatre ans.
- ▶ Si l'évaluation est positive, l'intéressé·e est nommé·e à titre définitif.

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement concernant le contenu de la charge peut être obtenu auprès du Président du département : **M. Julien PERREZ** – tél. : +32 (0)4 366 58 37 – Julien.Perrez@uliege.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Direction administrative : **Mme Chantal RIGAL** – tél. : +32 (0)4 366 54 54 – Chantal.Rigal@uliege.be

RÉMUNÉRATION

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration des Ressources Humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be

Date de parution : 22/12/2022